

Diplôme d'État d'aide-soignant

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFAS - VAUCLAIR MONTPON
MENESTEROL
Laëtitia LEMBERT
05.53.82.02.50
ifas.secretariat@ch-vauclaire.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Selon arrêté du 07/04/2020 relatifs aux modalités d'admission à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation prépare au soin, à la prévention et à l'éducation à la santé. L'aide-soignant préserve et restaure le bien-être et l'autonomie du patient. Il l'accueille, l'informe, l'accompagne et lui dispense les soins d'hygiène et de confort, en s'adaptant à ses besoins et à son degré d'autonomie. Placé sous la responsabilité de l'infirmier, il observe la personne, mesure les principaux paramètres liés à son état de santé, et transmet ses observations pour que soit maintenue la continuité des soins.

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. La formation théorique comprend dix modules de formation dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels. – Les dix modules de formation correspondent aux 5 blocs de compétences liées à l'exercice du métier : - Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale, - Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque, - Module 3 : Évaluation de l'état clinique d'une personne, - Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement, - Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, - Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage, - Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs, - Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés, - Module 9 : Traitement des informations, - Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques, - Accompagnement Pédagogique Individualisé (API), dans les 3 premiers mois de la formation, - Suivi pédagogique individualisé, réparti tout au long de la formation, - Travaux Personnels Guidés (TPG), répartis au sein des différents modules La formation clinique en milieu professionnel : 4 stages réalisés en milieu professionnel, ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures, le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end. 3 stages d'une durée de 5 semaines 1 stage, en fin de formation, d'une durée de 7 semaines.

Commentaires sur la durée hebdomadaire En fonction des qualifications du candidat il peut être dispensé de certains modules, les titulaires du DE d'auxiliaire de puériculture, du DE d'ambulancier, du bac pro ASSP ou SAPAT, d'assistant de régulation, les diplômés ou certificat mentionnés aux articles D451-88 et D451-92 du code de l'action sociale et des familles, du Titre professionnel assistant de vie aux familles ou d'agent de service médico-social.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Si l'AS est titulaire d'un bac il peut poursuivre sa formation en préparant le DE d'infirmier accessible sur dossier via la plateforme Parcoursup, sinon, après 3 années d'exercice professionnel, il peut se présenter à l'examen d'admission spécifique à la formation conduisant au DE infirmier. L'aide-soignant a accès à différentes passerelles : DE ambulancier, auxiliaire de puériculture, agent de stérilisation, assistant de soins en gérontologie, accompagnant éducatif et social.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00200587	du 31/08/2020 au 02/07/2021	Montpon-Ménestérol (24)	IFAS - VAUCLAIR MONTPON MENESTEROL		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC
00235197	du 06/09/2021 au 29/07/2022	Montpon-Ménestérol (24)	IFAS - VAUCLAIR MONTPON MENESTEROL		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC
00259768	du 05/09/2022 au 28/07/2023	Montpon-Ménestérol (24)	IFAS - VAUCLAIR MONTPON MENESTEROL		MON COMPTE FORMATION	Contrat app FPC

00346439

du 28/08/2023 au
19/07/2024

Montpon-
Ménestérol
(24)

IFAS - VAUCLAIR
MONTPON
MENESTEROL

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00438609

du 02/09/2024 au
25/07/2025

Montpon-
Ménestérol
(24)

IFAS - VAUCLAIR
MONTPON
MENESTEROL

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00532138

du 01/09/2025 au
24/07/2026

Montpon-
Ménestérol
(24)

IFAS - VAUCLAIR
MONTPON
MENESTEROL

MON
COMPTE
FORMATION

FPC